

223C1707  
FR0000120560-FS0818

27 octobre 2023

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**QUADIENT S.A.**  
(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 26 octobre 2023, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois VESA Equity Investment<sup>1</sup> (2 place de Paris, L-2314 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 18 octobre 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société QUADIENT S.A. et détenir, à cette date, 1 835 473 actions QUADIENT S.A. représentant autant de droits de vote, soit 5,33% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions QUADIENT S.A. sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, au 26 octobre 2023, 2 094 473 actions QUADIENT S.A. représentant autant de droits de vote, soit 6,08% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Contrôlée par M. Daniel Křetínský.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 34 468 912 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.